

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 16 MAI 2024

PLAN SECTORIEL ALIMENTATION ANIMALE POUR UNE NUTRITION ANIMALE DÉCARBONÉE ET COMPÉTITIVE : LES PROPOSITIONS D'UN SECTEUR ESSENTIEL À L'ÉLEVAGE

Dans le cadre du plan gouvernemental de reconquête de la souveraineté de l'élevage, un maillon essentiel de la filière, celui de la nutrition animale, vient de définir un plan sectoriel spécifique. Ce document stratégique réunit les propositions communes des trois organisations professionnelles françaises du secteur : le Syndicat National de l'Industrie de la nutrition Animale - SNIA, La Coopération Agricole nutrition animale - LCA Nutrition Animale, et l'Association des Fabricants de Compléments pour l'Association des Fabricants de Compléments et fournisseurs d'Additifs et ingrédients fonctionnels pour l'Alimentation Animale - l'AFCA-CIAL. Ce plan de la Nutrition Animale est décliné en 5 axes, pour une souveraineté décarbonée et compétitive :



1. Gagner en efficience par la nutrition de précision
2. Œuvrer pour la compétitivité des filières d'élevage
3. Décarboner et réduire les impacts environnementaux
4. Contribuer à la santé et au bien-être animal
5. Nourrir les animaux pour nourrir la population en diversité et en qualité

Le secteur de la nutrition animale appelle les filières de l'élevage à intégrer ces engagements dans leurs plans, conformément à la demande du Gouvernement, qui confirme la place stratégique de l'alimentation animale dans la souveraineté.

Grâce à son expertise et à ses capacités d'innovation, le secteur joue un rôle d'apporteur de solutions essentielles pour les éleveurs, au profit de la production et de notre alimentation tant en termes de compétitivité, de qualité, de décarbonation que de santé et bien-être animal.

500 entreprises, 15 000 salariés et 12,7 milliards d'euros

Facteur essentiel de compétitivité des filières animales et déterminant pour la souveraineté alimentaire du pays, le secteur de la nutrition animale réunit en France 500 entreprises, pour plus de 15 000 salariés et un chiffre d'affaires de 12,7 milliards d'euros. Leur savoir-faire est largement reconnu à l'international : leurs exportations représentent 1,5 milliard d'euros. Elles utilisent majoritairement des céréales et des matières premières non directement valorisables pour l'être humain, comme les coproduits céréaliers (son, drêches...), les tourteaux et les déshydratés (luzerne, pulpes de betteraves), les coproduits de l'industrie agroalimentaire. Il s'agit ainsi d'une voie de valorisation régulière et solvable des produits de l'agriculture et de l'agroalimentaire français. 73% des matières premières utilisées par les fabricants d'aliments composés sont d'origine française.



Des enjeux en France et à l'international

En 2023, la France a produit 19,1 millions de tonnes d'aliments composés pour l'alimentation animale, soit -14 % en 20 ans. Cette évolution souligne la nécessité d'adapter les pratiques et les stratégies du secteur pour répondre aux défis actuels et anticiper les tendances futures, tout en maintenant un haut niveau de qualité et de performance.



L'avenir de la nutrition animale française dépend aujourd'hui de ses capacités à maintenir une activité performante et significative sur le territoire national, en permettant aux éleveurs de bénéficier du savoir-faire de ses experts dans les domaines zootechniques et économiques. Elle dépend également de ses capacités à exporter son savoir-faire ainsi que ses produits, et prémélanges.

En savoir plus :

les 5 axes du plan de souveraineté de la Nutrition animale

Axe 1 : Gagner en efficacité par la nutrition de précision

L'objectif consiste à optimiser les ressources et la performance zootechnique en améliorant l'efficacité alimentaire. Cela implique d'ajuster les apports nutritionnels en temps réel, de s'adapter à des matières premières variables, et de développer une alimentation adaptée à chaque élevage pour réduire les impacts environnementaux et améliorer la compétitivité économique.

Axe 2 : Œuvrer pour la compétitivité des filières d'élevage

Ce volet vise à renforcer la compétitivité des filières d'élevage en assurant un accès sécurisé à des intrants diversifiés, en optimisant les processus et la logistique, et en soutenant l'exportation des produits avec un savoir-faire associé.

Axe 3 : Décarboner et réduire les impacts environnementaux

Il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre en décarbonant les outils industriels, les transports, et les aliments composés. Cela passe par l'optimisation des processus, la réduction des impacts environnementaux des intrants, l'apport de solutions nutritionnelles et l'accompagnement des élevages dans la décarbonation.

Axe 4 : Contribuer à la santé et au bien-être animal

Ce volet vise à développer et faciliter l'accès au marché des solutions nutritionnelles pour maintenir les animaux en bonne santé et réduire l'usage de traitements médicamenteux. Il inclut également des mesures de biosécurité pour préserver les élevages des agents pathogènes.

Axe 5 : Nourrir les animaux pour nourrir la population en diversité et en qualité

L'ambition est de garantir un haut niveau de sécurité sanitaire des aliments livrés en élevage, d'améliorer par l'alimentation la qualité nutritionnelle des denrées alimentaires d'origine animale, et d'accompagner les filières dans toutes leurs diversités pour répondre aux attentes des consommateurs.

À propos de l'AFCA-CIAL

Acteur majeur du secteur de la nutrition animale depuis plus de 80 ans, l'AFCA-CIAL représente les entreprises spécialisées dans la complémentation de la nutrition des animaux : fournisseurs d'additifs et d'ingrédients fonctionnels, fabricants de prémélanges, fabricants d'aliments complémentaires et membres associés. Avec plus de 130 entreprises adhérentes, l'AFCA-CIAL représente la quasi-totalité de la profession en France.

À propos de LCA nutrition animale

La Coopération Agricole Nutrition Animale, branche métier de La Coopération Agricole, fédère et représente les entreprises coopératives de nutrition animale. Avec 42 groupes coopératif, La Coopération Agricole représente 60% de la production française d'aliments composés pour animaux.

Face aux défis économiques, sanitaires et climatiques de l'élevage, elle accompagne ses adhérents pour développer et faire valoir la contribution positive du métier à une alimentation saine, sûre, durable, respectueuse de l'environnement et diversifiée des animaux. Partenaire incontournable des filières de production végétales et animales, elle est actrice de la stratégie de ces filières et de la complémentarité animal/végétal.

À propos du SNIA

Créé en 1971, le SNIA, Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale, est un syndicat professionnel rassemblant 100 entreprises adhérentes. Au cœur des enjeux de la performance des élevages, grâce à une alimentation sur mesure et de qualité, la nutrition animale est un secteur de référence dans le panorama agricole français, au carrefour des productions végétales et animales.

Engagé en RSE au niveau sectoriel depuis 2021, le SNIA accompagne ses entreprises adhérentes vers une performance multicritères, à la fois technique, économique, environnementale, sanitaire et sociale.

Contacts presse :

AFCA : Claire Laurent - claire.laurent@afca-cial.org

LCA : Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77

SNIA : ADOCOM-RP - adocom@adocom.fr - 01.48.05.19.00

